



Conférence de presse

Association Vélo pour Tous
11 octobre 2021

QUI SOMMES-NOUS ?

Rappels

Nom : Vélo pour tous

Forme : Association type loi 1901

Existence depuis 2004

Près de 150 adhérents,

4ème présidence ; actuellement en co-présidence,
Julie Helle et Hervé Le Berre

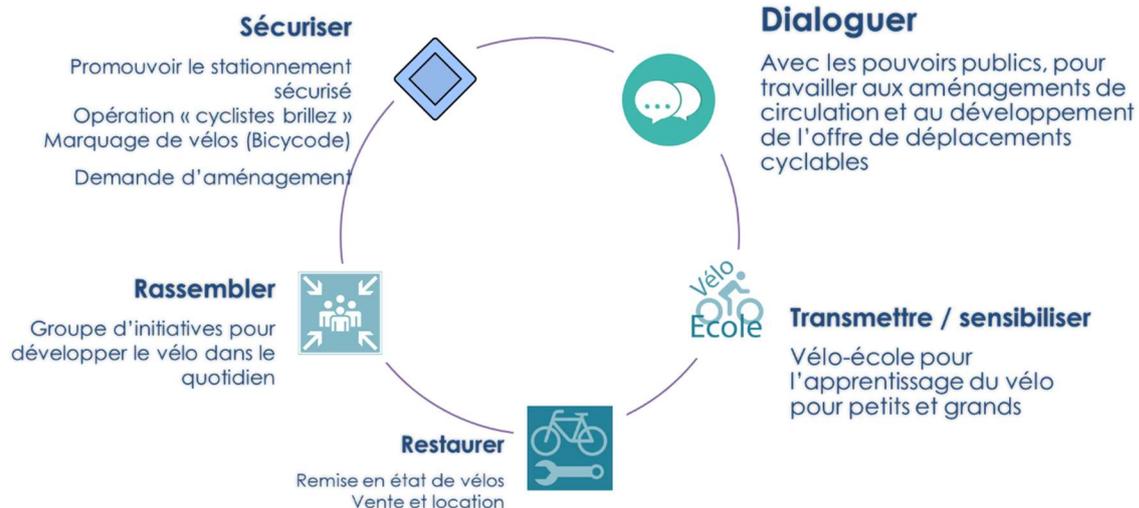


Vélo pour tous est adhérente à la Fédération des Usagers de la Bicyclette

Objet : promotion et développement du vélo sur le territoire du pays rochefortais

- Défense des cyclistes et promotion du vélo dans le quotidien
- Vélo-école
- Restauration et revente de vélos d'occasion
- Partenaires des collectivités

QUE FAISONS NOUS ?





BILAN DE LA SEMAINE DE LA MOBILITE (OPERATIONS DE MARQUAGES DE VELOS)

Chaque année l'agglomération s'inscrit dans l'opération « Semaine de la Mobilité » organisée par la CARO.

Pour l'essentiel, nous réalisons des marquage vélo Bicycode.

Pendant la semaine :

- Fouras le 17 septembre = 68 gravages.
- Rochefort le 18 septembre = 49 gravages.
- Saint Jean D'Angle le 26 septembre = 26 gravages.

2017 138

2018 119

2019 panne machine

2020 332

2021 441

Prochaine séance : Tonnay-Charente.

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE VELO POUR TOUS

16 octobre 2021

Localisation 1, avenue de la Libération

Locaux mis à la disposition de l'association par la Communauté d'Agglomération de Rochefort
Ancienne caserne des pompiers – Partage des locaux avec la SNSM et l'Association des Cyclotouristes rochefortais.

> 10H00 : Accueil

Accueil des adhérents et visite libre des locaux

> 10H30 : Assemblée générale extraordinaire

Adaptations mineure des statuts : changement d'adresse et moment pour tenue de l'agglomération
(avant la fin de l'année N)

> 11H30 : Inauguration officielle

Discours et inauguration des locaux

Suivi d'un moment convivial

> 14H00 – 16H00 : vente de vélos (adhésion exigée comme à l'habitude)

Vente ouverte à tous sous condition d'adhésion à l'association.

ATELIER D'AUTO-REPARATION

A partir du 12 novembre 2021

Chaque adhérent pourra venir entretenir et réparer son vélo dans les locaux de l'association **chaque jeudi soir entre 17h30 et 19h30** (autres moments dans la semaine si disponibilités).

Des thématiques seront proposées dans le temps par l'association et assurées par les bénévoles ou des professionnels.

Les bénévoles de l'association assurent un accompagnement mais n'effectuent pas de réparations à la place des adhérents.



BAROMETRE DES VILLES CYCLABLES

<https://velopourtousenpaysrochefortais.fr/faites-entendre-votre-voix>

Grande enquête nationale menée par l'association et le FUB tous les deux ans (troisième enquête).

Plus grande enquête mondiale sur le vélo au regard du nombre de participants en 2020.

En 2019-2020, **350 réponses sur Rochefort** (85 en 2017)

Deux autres communes de la CARO se sont qualifiées au baromètre FOURAS (74) et Tonnay (59) ce qui tente à démontrer l'intérêt de cette enquête auprès des personnes.

Les questions portent essentiellement sur la perception qu'à le public de la place du vélo en ville et tente d'identifier les freins au non usage.

L'enquête s'intéresse également à trois lieux que les personnes peuvent qualifier de plus insécurisant et pointe le stationnement.

Objectifs cette année de Vélo pour Tous : 500 participations !

Ca se passe ici : <https://barometre.parlons-velo.fr/>

Tous les résultats de l'édition 2020 sur l'agglomération de Rochefort sont disponibles ici :

<http://votiez-velo.fr/>

DEVELOPPEMENT DU VELO SUR L'AGGLOMERATION

Ce que nous savons :

- **L'enquête « Déplacement Ville Moyenne »** réalisée sur le territoire en 2016 mettait en évidence une **faible part modale du vélo (2 %)**, alors que **la distance moyenne pour un déplacement est de 3,3 km**, que seul 22% sont supérieurs à 5 km et que près 70% de la mobilité se fait en voiture,
L'ensemble des résultats sont disponibles ici : <https://caro-edvm.scan-datamining.com/>
- 1/3 des émissions de CO2 imputables au transports ;
- le SCOT, en révision, dans le diagnostic établi en 2018, portait un constat sévère aux « mobilités » du territoire : (citations)
 - **Une offre cyclable discontinuée**, pas de stationnement vélo sécurisé (projet trop faible en gare), **absence d'offre de stationnement public sécurisé** (nécessaire en centres villes, si les habitats n'ont pas l'espace),
 - Un centre-ville à usages multiples (conflits) : **offre de stationnement voiture gratuite importante** et non jalonnée, **place du piéton et vélo sur certains grands axes pas affirmée et pas confortable** (ex. Gare / Musées),
 - **Ruptures dans les aménagements cyclables**, parfois ceux-ci sont absents, entraînant un **sentiment d'insécurité**. A cela s'ajoute le **peu de signalisation et de stationnements disponibles**,
 - La **voiture est omni-présente**, à part en centres urbains, la pratique du covoiturage assez développée (accompagnement) ; une « pression » stationnement en capacité et tarification essentiellement sur Rochefort centre,
 - Les caractéristiques des axes routiers (**Départementales**) favorisent les **vitesse importantes, les accotements enherbés ne permettent pas la circulation des vélos**, les manœuvres d'évitement sont rendues difficiles, **tous les carrefours importants (trafic) et/ou dangereux ne sont pas sécurisés...**
- **L'absence de pratique sportive** est facteur de risque pour la santé. Nombre d'études mondiales démontrent un risque potentiel à venir de santé public majeur ;
Le vélo permet une pratique sportive du quotidien qui peut contribuer aux problèmes cardio-vasculaires en devenir.



Les jeunes devraient être la cible d'initiatives à envisager et décrites ci-après.

Aller plus loin :

<https://velopourtousenpaysrochefortais.fr/le-velo-cest-la-sante>

<https://velopourtousenpaysrochefortais.fr/sedentarite-et-inactivite-physique-les-enfants-en-danger>

- Nombre de territoires voisins disposent d'une stratégie cyclable ancienne permettant la facilitation de l'usage du vélo dans le quotidien. Ainsi notre territoire ne fait pas figure de bon élève en la matière,
- Le développement du vélo n'est pas néfaste au commerce bien au contraire.

Ce que nous défendons :

L'adoption d'un :

Un schéma directeur porté par la CARO en lien avec les communes

METTRE EN PLACE UN SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE favorable au développement du vélo dans le quotidien.

L'objectif étant de porter la part des mobilités à vélo à 9% (soit un triplement de l'existant)

- **Identification, hiérarchisations et la qualification des voiries** et des points noirs à sécuriser dans chaque commune,
- **La définition d'un réseau vélo** (nom proposé : R'BIKE) **lisible, continu, sécurisé pour relier les communes entre-elles**

Ces lignes pourront être identifiées pour former un réseau devant permettre la circulation de toute la population : jeunes et personnes âgées ou non familiarisées avec le vélo,

- Identification et traitement de **pôles attractifs** s'inscrivant dans ce schéma à élaborer (centre-ville, Marché, Gare, Services Administratifs, lieux culturels et sportifs, écoles collèges lycée, centre commerciaux)
- **Stratégie de positionnement de stationnement des vélos** sur le territoire (CARO et gestionnaires de voiries),

En effet, le stationnement joue un rôle prépondérant dans le choix du mode de déplacements. Ainsi il convient pour un territoire de travailler cette question de manière stratégique en agissant sur plusieurs leviers :

- Agir sur le stationnement en lien avec les générateurs de mobilité (écoles, commerces, lieux de loisirs, de sports, etc.)
 - Inverser la tendance en développant le stationnement vélo en lieu et place (pour partie) du stationnement automobile car, toutes les études de mobilité le démontre : là où la place est donnée à un mode celui-ci s'y engouffre (quel que soit le mode de déplacement),
 - Travailler le stationnement résidentiel pour permettre aux habitants de stationner leur vélos dans des espaces communs et les visites inter-quartier,
- Elaborer une stratégie de formation :
 1. **Des scolaires pour « savoir rouler à vélo »** dans le cadre du programme du même nom financé par l'Etat (récemment l'Education Nationale s'est désengagée – via une décision de l'Etat – de cette prérogative)
Vélo pour Tous peut être le relais de cette volonté à envisager sur le territoire.
 2. **Spécifique au développement du vélo dans le territoire** à destination des techniciens et des élus,



- Mise en œuvre d'une **charte co-construite et partagée** des aménagements vélo à destination de l'ensemble des gestionnaires de voiries (revêtements, dimensions, stationnements en arceaux, couts, etc.)
Des dossiers de préconisation ont été élaborés par les bénévoles de l'associations et soumises aux services techniques de la Ville de La Rochelle notamment.
- Évaluation du schéma,

FOCUS

Vélo pour Tous se félicite du lancement prochain d'une étude dans ce cadre par la CARO car cette position est défendue de longue date par notre association.

En effet, les anciens plans et schémas vélo faisait la part belle exclusivement aux aménagements en faveur du tourisme à vélo ce qui, pour nous, ne peut constituer une réponse complète aux préoccupations des cyclistes du quotidien.

De la même manière le Département semble travailler à l'élaboration d'un nouveau schéma de mobilité en faveur du vélo ce dont nous nous réjouissons.

L'évaluation (qualitative et quantitative)

De ce qui a été mis en œuvre

Identifier les objectifs recherchés par ces initiatives et en évaluer les effets :

- **Zone 30** : abaissement de la vitesse en ville, de l'accidentologie, quelle perception des habitants, quel développement des modes actifs, quels attentes,
- De la **stratégie voies Zen** : cohabitation des circulations piétonnes et cyclistes, lisibilité, facilité d'usage, etc.
- Des **circuits CARO**
- De **l'accueil des touristes à vélo**

L'étude du déploiement de zones de rencontres

La mobilité à vélo doit aussi s'envisager comme une volonté de développer les modes actifs de déplacements et la flânerie.

Ainsi, nous soutenons les initiatives pour favoriser la pratique des modes actifs de déplacement dans les centre-bourgs en faveur notamment du commerce de proximité.

Exemple

Typiquement, **Vélo pour Tous est favorable à la transformation d'une place Colbert** rendu totalement aux modes actifs de déplacements.

Cette initiative, débutée il y a 30 ans, doit être construite avec l'ensemble des acteurs de la ville (commerçants, comités de quartier, usagers, comité des partenaires, etc.) permettra plus de visiteurs sur la place et donc plus de chalandise.

Une proposition technique a été établie par Vélo pour Tous et soumise aux services technique de la Mairie de La Rochelle et de la CARO.

(ce document est disponible)

Fausses Idées :

- le commerce vit grâce à l'automobile : cette théorie à vécue
Aller plus loin : <https://velopourtousenpaysrochefortais.fr/commerces-de-proximite-en-finir-avec-le-dogme-du-no-parking-no-business>



Bibliographie

Pour une nouvelle mobilité, contre la crise environnementale

<https://velopourtousenpaysrochefortais.fr/pour-une-nouvelle-mobilite-contre-la-crise-environnementale>

Les modes de déplacements sur l'agglomération

<https://caro-edvm.scan-datamining.com/les-modes-de-deplacements/la-distance-des-deplacements-selon-les-modes/les-modes-de-deplacement>

Le SCOT

<https://velopourtousenpaysrochefortais.fr/lagglomeration-de-rochefort-lance-une-etude-pour-lelaboration-de-son-schema-directeur-velo>

Un schéma directeur vélo à l'agglomération en faveur de la mobilité dans le quotidien

<https://velopourtousenpaysrochefortais.fr/lagglomeration-de-rochefort-lance-une-etude-pour-lelaboration-de-son-schema-directeur-velo>

Nos propositions pour un territoire cyclable :

<http://votiez-velo.fr/>